



Riantec, le 09 Janvier 2012

Compte rendu de la réunion du CA du 08 Janvier 2012

Membres présents :

HAMON François - LEBEAU Patrick - BREYNAT Jacqueline
LE PORT Charles - BECAM Aristide - BERTHO Jean
GANNAT Christian - BERTHO Annick - DOUCET Nicole
SERREC Gabrielle - CORVEC Martine - QUERE Elisabeth
LE COLLETER Josiane - BORIE Gérard - DUFAILY Jacques
GRAZIANI Raymonde - GUITON Jean Claude

Membres excusés :

CABOUREAU Andrée - CABOUREAU Jean - LE BORGNE Sandrine
LE RY Marie-Véronique - BOURHIS Annie - DEMAY Jacques
NICOL Christophe - BOUREL Jacques - DANET Janine
BOURDIEC Pierre- VAUTRIN Françoise

- Le président déclare l'ouverture de la première réunion du CA de l'année 2012.
- Le président souhaite la bienvenue à Monsieur LEBEAU Patrick qui sera officiellement proposé comme membre du CA lors de la prochaine assemblée générale.
- Prévision de participation pour l'achat des galettes des Rois : autour de 100 personnes, Raymonde GRAZIANI est chargée des achats des galettes et de la boisson en privilégiant les commerçants locaux.
- Monsieur Jacques DUFAILY est chargé de prendre les billets de tombola.
- Pour le lot offert à la tombola, nous gardons l'idée d'un repas pour deux personnes d'une valeur de 100 Euros. Le président est chargé de choisir le restaurant.
- Monsieur Jean-Claude GUITON, professeur de Dessin-Aquarelle offre une toile acrylique d'une valeur d'environ 100 Euros pour la tombola.
- Pour remercier Madame Sandrine LE BORGNE des services rendus et du temps passé à la présidence de l'association Riantec-Loisirs, un très beau bouquet de fleurs lui sera remis lors de la galette des Rois ou à défaut lors du prochain CA. Raymonde GRAZIANI est chargée de l'achat (Budget alloué entre 40 et 50€).
- Le président informe les participants que la salle audio-visuelle a été réservée pour le samedi 22 Septembre 2012, pour la tenue de l'assemblée générale, il restera à définir l'horaire le mieux adapté.
- Le président demande pour l'année prochaine que l'inscription à l'association Riantec-Loisirs soit subordonnée à la fourniture, par chaque adhérent, des informations permettant de le contacter rapidement. C'est à dire:
Nom, prénom, adresse complète et si possible le numéro de téléphone et l'adresse mél si elle existe. La date de naissance peut être aussi une information utile en cas d'incident.

- A la prochaine rentrée il sera exigé un certificat médical pour toutes les pratiques sportives qui le nécessitent.
- Le cours de cuisine n'aura pas lieu étant donné que le local ne répond plus aux normes actuelles et qu'il n'existe pas d'autres locaux adaptés à cette pratique sur la commune. D'autre part il n'y avait que 4 inscrits début Janvier ce qui compromettait de toute façon la tenue de cette activité. Les intéressés en ont été informés par courrier.
- Le président souhaite que l'association soit plus rigoureuse dans la présentation des comptes en assemblée générale. La comptabilité des sections doit nécessairement apparaître dans le bilan global de l'association. Les « trésoriers » et les représentants des sections concernées seront invités par le bureau , si nécessaire, pour leur expliquer en détail pourquoi de cette démarche de transparence est obligatoire.
- Une réunion du bureau de l'association (5 membres) aura lieu le premier Lundi de chaque mois de 17h à 18 h, pour traiter des affaires courantes.
Monsieur Jacques DUFAILY est chargé d'établir le calendrier.
- Le président rappelle que l'association est là pour aider les sections dans leur fonctionnement, mais surtout en ce qui concerne les investissements. Il est donc nécessaire d'envisager de travailler avec la notion de « projets ». Les demandes de subventions à la municipalité doivent être rédigées avec cette notion de projet. Il est donc demandé aux sections qui le souhaitent de rédiger une demande dans ce sens. Il est évident que toutes les demandes ne pourront pas être satisfaites la première année.
- Le président est chargé de faire un courrier à la responsable de la section Accordéon diatonique pour sa non présence aux réunions du CA et cela depuis plusieurs années.
- La section Orthographe-Scrabble demande si possible l'achat d'un ou deux tableaux. Accordé sous réserve de production de la facture d'achat.
- La section Sophrologie demande le remplacement de l'halogène qui à été égaré (ou subtilisé). Accordé sous réserve de production de la facture d'achat.
- Le prochain CA est fixé le 01 Avril 2012 à 10 heures
- Le président remercie une nouvelle fois Monsieur Jean-Claude GUITON pour la toile acrylique offerte pour la tombola de la galette des Rois.
- Clôture de la réunion à 12h20.

Le Président
Gérard BORIE

Le secrétaire
Jacques DUFAILY